



QUELLE PLACE POUR LA MIGRATION DANS LES DÉBATS POSTÉLECTORAUX AU SÉNÉGAL?

Interview avec Abdou Khadre Mbengue, coordinateur du Réseau des étudiants pour la migration, menée par Fatou Faye, chargée de programme, RLS Dakar

Qu'est-ce qui a motivé la création du réseau des étudiants pour la migration?

Le noyau de ce réseau est né en réaction à la suppression de la filière du droit de la migration à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). La filière était très convoitée par les étudiants de la sous-région ouest-africaine. Donc, on a décidé de former un collectif pour venir en soutien aux étudiants qui avaient déjà postulé pour ce master. C'est lors de nos différentes réunions qu'on s'est vraiment rendu compte de l'erreur que cela a été de supprimer ce master en 2012 et cela d'autant plus que les questions migratoires sont de nos jours au cœur de l'actualité. Au début c'était une revendication estudiantine comme tout autre. Mais six mois plus tard on s'est aperçu qu'au-delà de revendiquer la réhabilitation du master on pourrait créer

un réseau des étudiants pour la migration qui pourrait nous permettre à nous étudiants d'intervenir directement sur le terrain pour actualiser nos connaissances en la matière. En plus de l'approche juridique, on a compris que l'on pouvait s'offrir une approche sociologique à partir de la réalité de tous les jours.

Ensuite, après réflexion et des recherches plus poussées, on s'est rendu compte que nombreux étaient les étudiants ayant écrit leur mémoire ou thèse sur la migration sans pour autant échanger avec les vrais acteurs, c'est-à-dire les migrants eux-mêmes ou leurs associations. Alors ce réseau est aujourd'hui le cadre à travers lequel les étudiants qui travaillent sur le thème de la migration pourront directement communiquer avec les Organisations non gouvernementales, les associations de migrants ou les migrants eux-mêmes.

En quoi consistent vos interventions aux côtés des migrants?

Nous assistons les migrants dès leur arrivée à l'aéroport pour les réconforter et pour nous enquérir du contexte de leur rapatriement: quelles ont été les raisons qui ont motivé leur départ? Quelles voies ont-ils emprunté pour rejoindre l'Europe? Avaient-ils une profession? Etaient-ils au chômage? Quelle est leur région d'origine? Combien d'argent ont-ils dû amasser pour financer leur émigration? Dans quelles conditions ont-ils eu à voyager? Comment les forces de l'ordre des pays de transit ou d'accueil se sont comportées avec eux? Comment ont-ils été assistés par l'Organisation Internationale pour les Migrations? Est-ce que leur retour est volontaire ou pas? Est-ce qu'ils veulent rester ou repartir? Est-ce qu'ils ont connaissance des agences de financement étatiques ou des organismes de coopération étrangers établis au Sénégal disposant de fonds pour les migrants sur le retour? A partir de là, nous essayons de les informer de l'existence de ces agences auprès desquelles ils peuvent bénéficier de financements pour un projet de retour au Sénégal...Ce sont autant de questions dont les réponses nous permettent de mieux appréhender le phénomène selon différentes perspectives et de savoir là où le bât blesse sur le plan social et économique. Car on n'a pas toujours les mêmes réponses et chacune d'elles a son importance et permet d'expliquer pourquoi les jeunes optent de partir vers d'autres horizons.

Que pensez-vous de la nouvelle politique migratoire établie par l'Etat du Sénégal?

Je pense qu'avant d'essayer de mettre en place une politique migratoire, l'Etat du Sénégal devrait faire preuve de plus de transparence sur l'ensemble des fonds que les coopérations internationales établies au Sénégal lui octroient chaque année pour remédier à la migration clandestine et pour lutter contre le chômage. A travers ces fonds l'Etat du Sénégal a de fait une politique migratoire mais elle n'était pas officielle. Donc, de nouveaux financements pour les mêmes routines ne donneront que les mêmes résultats. Si l'on s'en tient à la réalité, les investissements déclarés par l'Etat n'empêchent en rien la recrudescence du chômage des jeunes, de l'embarcation des jeunes sur des pirogues de fortune pour rejoindre l'Europe, la hausse des agressions physiques sur toute l'étendue du pays et j'en passe...

Pensez-vous que les programmes des différents candidats à l'élection présidentielle ont suffisamment pris en compte la problématique de la migration?

En tant qu'étudiants et citoyens, nous avons le droit de demander des comptes à l'Etat et ceci est d'abord le rôle de la société civile sénégalaise ou même des opposants politiques qui doivent le faire au nom des sénégalais. Pendant la campagne, aucun candidat n'a essayé d'apporter des réponses au phénomène de l'émigration clandestine. Mais ils nous proposent d'autres programmes et stratégies économiques abstraites basées sur des rêves alors que la réalité est là. Aucun des candidats à l'élection présidentielle de 2019 ne dit comment il

compte stopper les départs massifs des migrants vers l'Europe. Et je pense qu'ils ne posent pas les vraies questions pas plus qu'ils ne détaillent les programmes étatiques initiés pour la lutte contre l'émigration clandestine. Si on analyse bien, on se rend compte que la quasi-totalité des programmes d'emplois ne répondent pas de manière spécifique aux besoins des jeunes.

Même si les bailleurs de fonds investissent des milliards pour la lutte contre l'émigration clandestine et la promotion de l'emploi des jeunes, le phénomène continue de prendre de l'ampleur : aucun objectif n'est atteint, aucun indicateur n'est établi pour le suivi et l'évaluation des projets exécutés par la société civile.

Le réseau avait l'intention d'organiser des rencontres pour inviter les jeunes des partis politiques à expliquer aux migrants le programme de leur candidat pour une prise en charge efficace des flux migratoires mais ils nous répondaient tout le temps que c'est un domaine trop technique donc ils ne pouvaient pas s'y lancer et encore moins faire un débat dessus. On a compris dès lors qu'il y a encore beaucoup à faire pour que la migration soit considérée comme l'un des piliers de notre développement vu l'apport considérable de la diaspora pour notre développement local.

Que pensez-vous de l'approche de la société civile face aux problèmes migratoires?

On se demande si la société civile ne devrait pas revoir sa manière d'intervenir auprès des populations, des jeunes et surtout auprès de l'Etat. Il a même fallu que ce dernier ait l'initiative de ficeler une politique migratoire alors que c'était à la

société civile d'avoir l'initiative et de prendre les devants en prenant en charge les intérêts des migrants sénégalais de la diaspora et des migrants de retour et en essayant de travailler aux côtés des jeunes qui voudront éventuellement migrer un jour, pour diverses raisons. Mais actuellement toutes les associations se lancent dans le domaine de la migration soit par engouement soit pour attirer les bailleurs vers eux. Il y en a qui ne savent même pas qu'il y a une politique qui serait sur le point d'être appliquée par l'Etat et cette politique ne va en rien remédier à la situation actuelle (rapatriement systématique des migrants, la non-prise en charge des migrants de retour, chômage etc.).

Alors chaque association devrait se demander ce qu'elle peut faire de concret pour remédier à cela et il faut qu'on se débrouille pour parler d'une seule voix afin d'avoir la chance d'être écoutés par l'Etat. On a besoin de connaître les différentes conventions bilatérales signées par l'Etat du Sénégal avec les pays de l'Union Européenne et qui permettent à ces derniers de pouvoir rapatrier les sénégalais alors que le droit à l'émigration est proclamé par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Et selon la Convention de Vienne du droit des traités, aucune convention n'a le droit de contenir des clauses privant une convention existante d'atteindre son but ou de rendre son application difficile.

Sans oublier qu'il y a de nombreuses associations d'étrangers qui vivent au Sénégal et dont les ressortissants sont confrontés à des difficultés telles que l'obtention de crédit au niveau des banques, l'inscription à l'université de leur choix sans souci administratif majeur, etc.

En gros c'est une fois que le réseau a été créé qu'on s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup à faire dans le domaine transversal de la migration. Pour l'instant on ne s'active pas pour stopper l'émigration clandestine mais plutôt pour prouver aux sénégalais que nos concitoyens qui veulent voyager pour travailler et étudier peuvent le faire dans de meilleures conditions pourvu que l'Etat du Sénégal agisse dans l'intérêt de son peuple.

Tous les articles publiés sur ce site ont été écrits de manière indépendante. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Rosa Luxemburg Stiftung